

## Réunion conseil syndical 23/6/17

Présents : M Bolley, M Svezio, M Brazda, Mme Richard, Mme Gremion, Mme Lecomte, M Léger, M Carrière

Madame Macquart a fait part à tous les membres de son souhait de suspendre provisoirement sa participation pour des motifs d'ordre personnel en tant que membre du conseil syndical.

Contentieux

Le dossier Ferniani : à jour de ses échéances

Le dossier Naud : à Madame Richard de relancer Loiselet pour avoir un retour de l'audience du 11/05/2017 (pas d'information de l'avocat) / montant dû 35978,13

Le dossier Morel : les petits frères des pauvres ont réglé le montant dû le 03/06/2017 par chèque soit 3249,72 euros

Le dossier Saladin : un TIP est prévu au 30/06/2017 pour un montant de 3249,72 euros

Le dossier Mpete : délibéré le 28/04/2017, en attente du jugement

Le dossier SCI le Castel Virois : nouveau commandement de payer pour 4623,59 euros

Le dossier Sadroslami : audience le 15/06/2017, montant dû 794,72 euros

**Travaux suite diagnostic énergétique et enquête :** Il semble que certains problèmes soient liés à un manque d'isolant dans le contour des fenêtres. Pour vérification, il faudrait faire un passage de caméra thermique. M Bolley et M Brazda interrogent la ville pour savoir s'ils peuvent faire intervenir un bureau d'études équipe en période hivernale.

### **Passage nettoyage des conduits de ventilation :**

En dépit des informations, il y a eu encore de nombreux absents ce qui n'a pas permis le ramonage de tous les conduits.

3 cages d'escalier ont bénéficié d'un rappel oral en plus de l'affiche. Dans ces cages, le test de la feuille de papier toilette fonctionne depuis le nettoyage.

**Travaux allées du parking place Montespan:** environ 10000 euros de travaux (financé par appel de fonds). Des affiches seront posées sur les places concernées et à l'entrée du parking avec invitation à contacter M Szevo pour avoir les détails de passage.

**Cages d'escaliers:** un tour des parties communes a été effectué. Il a été répertorié les murs nécessitant la réfection des peintures. Des devis seront établis en plus de ceux demandés par Loiselet. Selon le montant, il ne sera pas forcément nécessaire de faire un vote en AG. Le fonds travaux pourrait être utilisé.

**Volets roulants :** 2 réunions de la commission ont permis d'établir un cahier des charges. M Bolley prépare une note précisant les modalités pour autoriser la pose de volets roulants qui devra être notifiée à chaque copropriétaire.

Un cahier des charges devrait être établi pour les persiennes, fenêtres et stores afin que les prochaines modifications soient de la couleur retenue.

Le règlement de copropriété et le livret d'accueil devraient également être modifiés en ce sens.

Mme Richard et Mme Gremion modifieront le livret d'accueil cet été.

**Les murs porteurs** : pour rappel un copropriétaire a commencé à réaliser des travaux qui n'ont pas été autorisés par le syndic. Il est indispensable de présenter les travaux prévus et le procédé pressenti au syndic pour obtention de l'autorisation au coup par coup.

**Berges de l'Yvette** : Dans le cadre du projet d'élargissement du lit de la rivière prévoyant l'abaissement des berges du côté des résidences L'ASL a obtenu que l'allée piétonne soit goudronnée et permettant l'accès à la chaufferie par un véhicule motorisé. Les membres du CS souhaiteraient savoir pourquoi l'élargissement ne se fait par les berges côté parc.

**Modifications du règlement de l'ASL** : le règlement sera modifié pour intégrer les compteurs de calories qui ont été installés et testés. La fourniture d'énergie sera facturée selon la consommation et les autres dépenses restent réparties au 1/10000. (chauffage et ECS).